

MAIRIE

DE



A La Garnache, le 4 Février 2020

LE MAIRE,

à

DDTM 85 - Unité Police de l'eau
Monsieur Le Préfet
Monsieur Le Chef du Service "Eau,
Risques et Nature"
19, Rue Montesquieu - BP 60827
85021 LA ROCHE SUR YON CEDEX

N/Réf : SB-0220002

Objet : Autorisation environnementale

Messieurs,

Vous trouverez ci-joint les éléments nécessaires à l'instruction de notre dossier au titre de l'autorisation environnementale. Compte-tenu de l'évolution réglementaire sur la définition de zone humide introduite par la Loi OFB du 24 juillet 2019, notre projet est passé d'une procédure de déclaration à une procédure d'autorisation impactant fortement le planning de réalisation de notre aménagement.

Ainsi, nous comptons sur votre diligence et votre bienveillance pour instruire notre dossier dans vos meilleurs délais.

Afin que les entreprises de terrassements interviennent dans les meilleures conditions possibles, il serait souhaitable que les travaux puissent commencer dès la fin de l'été (en conditions de basses eaux). De plus, ce planning de lancement est compatible avec une période adaptée pour limiter les impacts sur la faune.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,
François PETIT

